

Service du greffe, Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
155 rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

OBJET : Opinion suite à la Consultation sur la feuille de route montréalaise en économie circulaire

Monsieur le greffe,

Étant une candidate à la maîtrise au Centre Universitaire de Formation en Environnement et au développement durable (CUFE), je viens par cette note, vous partager mon opinion sur deux aspects de la feuille de route montréalaise en économie circulaire.

En réponse aux **STRATÉGIES CIRCULAIRES**, la ville de Montréal pourrait mettre en place une plateforme (site internet) d'information visant à faire la promotion des artisans œuvrant dans le domaine de l'entretien et de la réparation.

Sur le territoire montréalais, il existe un grand nombre d'artisans dans le domaine de l'entretien et de la réparation. Certains de ces artisans sont déjà visibles sur Google Map car ayant une taille importante et/ou ayant fait leur propre géoréférencement sur cette plateforme. Cependant, bon nombres d'artisans dans ce milieu ne le sont pas. Ainsi, la mise en place de cette plateforme permettra à toute personne qui y accède, de voir les artisans du territoire selon le type d'entretien et de réparation (électroménagers, électroniques, cordonnerie, ébénisterie, etc), les services offerts, la localisation géographique et les horaires d'ouverture.

De plus, cette initiative pourrait être accompagnée par une campagne publicitaire dans les médias locaux afin de faire connaître la plateforme à un plus grand nombre de personnes. Ces artisans sont souvent proches des populations. Cependant, faute de visibilité, leurs ateliers sont très peu fréquentés par celles-ci. Cette initiative a été expérimentée dans la MRC de Coaticook pour inciter à la consommation locale. **Achat local Coaticook** est un babillard commercial régional qui permet aux entreprises du territoire d'afficher leurs offres promotionnelles ou tout simplement de bénéficier d'une meilleure visibilité sur le Web.

En réponse aux **LEVIERS MUNICIPAUX**, la ville de Montréal devrait mettre en place un incitatif financier visant à stimuler les acteurs de la construction, rénovation et démolition à mieux trier leurs résidus avant l'acheminement vers les centres de tri.

Cet incitatif financier consisterait à revoir à la baisse le coût de l'obtention des permis en CRD. Pour se faire les requérants de ces permis pourraient bénéficier d'une remise en argent d'un certain pourcentage (à définir) des sommes versées pour l'obtention de ces permis une fois leurs chantiers achevés. Le calcul de cette remise serait basé sur un rapport émis par le centre de tri CRD indiquant la qualité des résidus reçus. Cela signifie que plus les résidus de CRD apportés contiennent moins de contaminants, plus la remise en argent sera consistante.

En espérant pouvoir contribuer de façon significative à la problématique de l'économie circulaire montréalaise, veuillez agréer, monsieur le greffe, l'expression de mon profond respect.

Carole N'Guessan

Candidate à la maîtrise en environnement au CUFE